

FICHE DE DEMANDES DE MODIFICATION

CENTRE DE TRAITEMENT MULTIFILIERES DE DECHETS MENAGERS

Document n° EVE -SIT - MD - 0 - 017

Date d'émission : 29/05/08

Désignation de l'ouvrage / élément à modifier :

Ensemble du site – Classement de l'ouvrage au séisme

1. Rappel du projet

Le projet initial prévoyait le classement de l'ouvrage en catégorie sismique B conformément aux règles du PS 92.

L'installation se définit comme « un bâtiment destiné à l'exercice d'une activité industrielle pouvant accueillir simultanément un nombre de personnes au plus égal à 300 » selon Article 2 – I de l'arrêté du 29 Mai 1997 relatif à la classification et aux règles de construction parasismique applicables aux bâtiments de la catégorie dite « à risque normal ».

2. Motivation de la modification (explicite)

- Amélioration produit ☐
- Changement procédé ☐
- Autre ☒

Explications :

Le permis de construire demande une classification de l'installation au risque sismique de classe C (Article 5, « bâtiment à risque normal de classe C »)

3. Description de la modification proposée :

Le passage d'une catégorie de classe B à classe C de l'installation implique une augmentation de l'accélération nominale à prendre en compte dans le dimensionnement de l'ensemble des ouvrages au séisme. Cette modification implique des conséquences sur les éléments suivants :

- Fondations profondes et superficielles
- Ouvrage d'infrastructure et de superstructure en béton armé
- Charpente bâtiment métallique et lamellé collé.

FICHE DE DEMANDES DE MODIFICATION		CENTRE DE TRAITEMENT MULTIFILIERES DE DECHETS MENAGERS Document n° EVE -SIT - MD - 0 - 017 Date d'émission :23/05/08														
4. Incidence sur les autres parties du projet : Aucune																
5. incidence prévisionnelle sur : <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 35%;">• Les Délais</td> <td style="width: 30%;">OUI ☒</td> <td style="width: 35%;">NON ☐</td> </tr> <tr> <td>• Les coûts</td> <td>OUI ☒</td> <td>NON ☐</td> </tr> </table> Toute demande de modification ayant une incidence sur les coûts et/ou les délais devra faire l'objet d'un dossier complémentaire.			• Les Délais	OUI ☒	NON ☐	• Les coûts	OUI ☒	NON ☐								
• Les Délais	OUI ☒	NON ☐														
• Les coûts	OUI ☒	NON ☐														
6. Impacts sur : <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 70%;">• ÉTUDES</td> <td style="width: 30%;">Non</td> </tr> <tr> <td>• MATÉRIAUX - ÉQUIPEMENTS</td> <td>Non</td> </tr> <tr> <td>• MISE EN ŒUVRE – CONSTRUCTION - ESSAIS</td> <td>Non</td> </tr> <tr> <td>• PERFORMANCE</td> <td>Non</td> </tr> <tr> <td>• EXPLOITATION</td> <td>Non</td> </tr> <tr> <td>• GARANTIES</td> <td>Non</td> </tr> <tr> <td>• SÉCURITÉ</td> <td>Non</td> </tr> </table>		• ÉTUDES	Non	• MATÉRIAUX - ÉQUIPEMENTS	Non	• MISE EN ŒUVRE – CONSTRUCTION - ESSAIS	Non	• PERFORMANCE	Non	• EXPLOITATION	Non	• GARANTIES	Non	• SÉCURITÉ	Non	
• ÉTUDES	Non															
• MATÉRIAUX - ÉQUIPEMENTS	Non															
• MISE EN ŒUVRE – CONSTRUCTION - ESSAIS	Non															
• PERFORMANCE	Non															
• EXPLOITATION	Non															
• GARANTIES	Non															
• SÉCURITÉ	Non															